

Invité : Damien Vandermeersch
Juge d'instruction sur le dossier Rwanda

Date de diffusion
06/04/2014

1. Mise en route

A) Écoutez attentivement la chanson « Né en 17 à Leidenstadt » de Jean-Jacques Goldman. Notez le sujet de la chanson et les interrogations que soulève chaque artiste. Par deux, ajouter ensuite un couplet à la chanson.

1. Sujet : _____
2. Le 1^{er} chanteur se demande _____
3. Le 2^e chanteur se demande _____
4. La chanteuse se demande _____

B) Choisissez 3 mots que vous associez à « Réconciliation ». Justifiez votre choix.

1. _____
2. _____
3. _____

2. Compréhension de l'entretien

Écoutez attentivement l'émission. Les affirmations sont-elles vraies ou fausses ? Justifiez vos réponses.

	Vrai	Faux
1. Damien Vandermeersch est actuellement juge d'instruction à la Cour d'assises et travaille sur le dossier du génocide au Rwanda. <i>Justification :</i>		
2. Paul Germain a servi un verre d'eau fraîche à l'invité pour apaiser sa soif de justice. <i>Justification :</i>		
3. Damien Vandermeersch pense qu'on doit faire justice pour éviter que les situations se renouvellent. <i>Justification :</i>		
4. Selon l'invité, la justice est la réparation aux souffrances endurées. <i>Justification :</i>		
5. L'invité ne répond rien à la question : « Qu'aurions-nous fait à la place des génocidaires ? ». <i>Justification :</i>		
6. Damien Vandermeersch donne l'exemple des personnes poursuivies pour illustrer le fait que tout le monde peut être génocidaire. <i>Justification :</i>		
7. L'intervenante, Colette Braeckman, pose une question relative à l'obéissance aux ordres. <i>Justification :</i>		

8. Dans sa réponse à Colette Braeckman, l'invité ne mentionne pas l'opposition au génocide. <i>Justification :</i>		
9. Dans son livre, Damien Vandermeersch souligne la responsabilité de la Belgique. <i>Justification :</i>		
10. Le retrait des troupes belges a eu des conséquences pour les bourreaux et pour les victimes. <i>Justification :</i>		
11. L'internaute compare la situation en Centrafrique à celle du Rwanda. <i>Justification :</i>		
12. L'invité a décidé d'écrire pour dénoncer les vrais coupables. <i>Justification :</i>		
13. Selon Damien Vandermeersch, il n'existe aucun critère qui justifie une intervention militaire dans un pays étranger. <i>Justification :</i>		
14. L'invité conclut en soulignant que, de toute manière, les Nations Unies peuvent facilement intervenir. <i>Justification :</i>		

3. Analyse du discours / Atténuer la force de ses propos

Activité 1 – Structurer ses interventions pour atténuer la force de ses propos

A) *Observez les extraits suivants. Décomposez les réponses de l'invité en différentes parties, comme dans l'exemple ci-dessous, et indiquez la fonction de chaque partie : formuler une appréciation de la question, un avis personnel, une conclusion personnelle, une réponse globale ou un rappel des faits.*

Extrait 1

- Question : Est-ce qu'il y a moyen de faire justice après un drame comme celui du génocide au Rwanda ?
 - Réponse : Ben, c'est évidemment la difficulté ! C'est le défi un peu à relever. / Mais je dirais, quelque part, on n'a pas le choix. Parce que si y a pas de processus de justice, ben c'est l'impunité et malheureusement on voit ce que donne l'impunité, c'est qu'on reste dans les mêmes logiques et quelque part, on est prêt à recommencer. / Donc la justice, c'est sans doute un moment, je ne dis pas que c'est le seul moment, je dis toujours qu'il y a des moments et des lieux pour la justice, mais je pense que c'est une étape qui est importante après une telle tragédie.

Partie 1 : « Ben, c'est évidemment la difficulté ! C'est le défi, un peu, à relever. »

→ *Appréciation de la question.*

Partie 2 : « Mais je dirais, quelque part... on est prêt à recommencer. »

→ ...

Partie 3 : « Donc la justice, c'est sans doute... une telle tragédie. »

→ ...

Extrait 2

- Question : Alors, le génocide, on le sait, il a été organisé, il a été planifié par les gens qui étaient au pouvoir en

94. Est-ce que, d'une certaine manière, on peut reconnaître des circonstances atténuantes aux bourreaux ? Et d'ailleurs une des questions que vous vous posez dans ce livre, c'est : « Qu'aurait-on fait à leur place ? ».

- Réponse : Alors, la question est évidemment un peu insidieuse / parce que la réponse, « Que devrions-nous faire à leur place ? », c'est ne pas tuer des hommes, des femmes, des enfants sans défense parce que, n'oublions pas, c'étaient pas des gens qui s'entretuaient, c'étaient des gens qui tuaient d'autres. / Et donc, de ce point de vue là, je pense qu'il faut être conscient qu'à... et ça a été la démarche des logiques individuelles... y a un contexte assez extraordinaire. Le premier procès en Belgique concernait un ancien Premier ministre, un prof d'université - moi, je suis moi-même prof d'université - et deux religieuses. A priori des personnes qu'on n'attendait pas sur le banc des accusés d'une Cour d'assises !

Partie 1 : « Alors, la question est évidemment un peu insidieuse... »

→ ...

Partie 2 : « ... parce que la réponse « Que devrions-nous faire à leur place ? »... des gens qui tuaient d'autres. »

→ ...

Partie 3 : « Et donc, de ce point de vue là, je pense... sur le banc des accusés d'une Cour d'assises ! »

→ ...

Extrait 3

- Question : Dans une situation de folie collective et surtout d'obéissance aveugle et obligatoire à des ordres venus d'en haut, est-ce que des individus avaient la possibilité de s'opposer à ces ordres ?

- Réponse : Ah, question, question... Oui, question importante ! Je pense vraiment que dans un tel contexte, le contexte est très important, très prégnant. Maintenant, il faut savoir, comme vous l'avez dit, ce n'est pas venu en un jour, et donc des gens se sont opposés dès la première... dès la première heure. Non seulement des Tutsis, mais également des Hutus. Ceux qu'on appelait les Hutus de l'opposition, les Hutus modérés et donc y a beaucoup de Hutus qui se sont opposés et qui... dont beaucoup l'ont payé de leur mort. Moi, je dis toujours, attention, c'est un génocide des Tutsis, mais il y a aussi des Hutus qui ont payé... qui ont payé leur opposition de leur vie parce qu'ils protégeaient... parce qu'ils n'étaient pas d'accord de rentrer dans cette logique. Donc, je pense qu'il était possible d'échapper à cette logique, ce n'était sûrement pas facile, et donc c'est... c'est la raison pour laquelle, il faut évidemment s'interroger... c'est surtout au moment où on est au cœur de la tourmente que les choix sont difficiles, mais je pense qu'il y a des choix à faire, des choix évidemment qui sont vitaux, rappelons-le pour les victimes !

Partie 1 : ...

→ ...

Partie 2 : ...

→ ...

Partie 3 : ...

→ ...

Partie 4 : ...

→ ...

Partie 5 : ...

→ ...

Extrait 4

- Question : Ce sont des spécialistes qui le disent : on retrouve les ingrédients d'un génocide en devenir en Centrafrique. Et que voit-on ? À part la France, l'Europe se croise les bras. A-t-on retenu la leçon du Rwanda ?

- Réponse : Alors, c'est la raison pour laquelle j'ai pris la plume. Vous savez, derrière le juge, y a l'homme et on

dit « Plus jamais cela. » Et on voit malheureusement que ça se répète ailleurs. Alors, je pense qu'il est important d'identifier les logiques collectives, mais aussi les comportements individuels parce qu'on ne peut pas... c'est d'abord, la responsabilité pénale ce sont les comportements individuels, mais y a aussi les logiques collectives. Alors, effectivement, on sent, on sait qu'il y a des logiques qui se développent et celles-là, effectivement, si on les laisse se développer, on crée ce contexte propice.

Partie 1 :...

→ ...

Partie 2 :...

→ ...

Partie 3 :...

→ ...

Partie 4 :...

→ ...

B) Répondez par écrit aux questions suivantes en suivant la même structure de réponse que l'invité.

1. Est-il possible de pardonner après un tel crime ? _____

2. Les Européens ont-ils leur part de responsabilité dans les conflits en Afrique ? _____

3. A-t-on vraiment tiré des leçons du passé ? _____

Activité 2 – Exprimer des idées fortes avec modération

A) Sur l'ensemble de l'émission, quelle est votre opinion sur la façon dont l'invité exprime ses convictions ?

B) Observez la transcription de l'émission. Relevez les convictions, les interdits et les reproches clairement exprimés par l'invité.

Convictions	Interdits	Reproches
- <i>Le mal est irréparable.</i>	- <i>Non à l'impunité.</i>	- <i>La Belgique a trahi les victimes.</i>

C) Par quels moyens l'invité arrive-t-il à présenter avec modération de telles idées fortes ? Commentez sa gestuelle, son ton, son attitude, sa relation avec le journaliste, les moyens linguistiques utilisés pour atténuer ses idées.

4. Production orale

Par groupes, répondez aux questions soulevées dans l'interview. Présentez ensuite vos opinions à la classe en modérant vos propos.

1. Qu'est-ce qu'un génocide ? _____

2. Comment faire justice après un génocide ? _____

3. Quel est le rôle de la justice ? _____

4. Quelle est votre réponse à la question : « Comment devient-on génocidaire ? ». _____

5. L'ingérence, les interventions : quand faut-il intervenir ? Pourquoi intervenir ? Comment intervenir ? _____

6. Quelles leçons tire-t-on des dérapages de l'Histoire ? _____

5. Production écrite et orale

Rédigez une lettre à un protagoniste du génocide : bourreau ou victime. Posez-lui deux questions précises. Veillez à réutiliser le vocabulaire de la réconciliation.
